Compte rendu d'activité:

P1: Notes Juridiques

TP : Participation à l'évolution et au maintien d'un site web client

10/2020

Contexte: Site web Norlak

Un client est une entreprise possédant une boutique de vente de casques pour véhicules motorisés. Elle souhaite que notre ESN reprenne en charge sa maintenance.

Le site web en question a été développé à l'aide des langages HTML, CSS, PHP et SQL sur un serveur loué en ligne et offrant les technologies d'hébergement nécessaires :

Serveur web : Apache

Serveur de gestion de bases de données : MariaDB

Langage serveur : PHP

Le site client est accessible ici

Expressions des besoins

Respect de la réglementation en matière de collecte

Dans un premier temps, l'objectif de cette maintenance consiste à vérifier le respect de la réglementation en matière de collecte, de traitement et de conservation des données à caractère personnel, vérifier le caractère légal du contenu du site et étudier le contrat d'attribution du nom de domaine du site web.

Réglementation en matière de collecte

Présenter le résultat de la vérification du respect de la réglementation en matière de collecte, de traitement et de conservation des données à caractère personnel qui devra répondre aux questions suivantes :

- Où se trouvent les mentions légales de votre client ? Sont-elles facilement accessibles ? Ont-elles été soumises à acceptation ?
- L'éditeur de contenu est-il clairement identifié sur le site de votre client ? Quels sont les moyens de contact mis à votre disposition ? Vous relèverez les informations d'identification disponibles.
- Quelles sont les DCP collectées sur le site de votre client ? Quelles sont leurs justifications ?

Réglementation en matière de contenu

Présenter le résultat de la vérification du respect de la réglementation en matière de contenu du site qui devra répondre aux questions suivantes :

 Quelles informations relevant de la propriété industrielle pouvez-vous relever sur le site de votre client ?

• Parmi les éléments multimédias (images, photos, vidéos...) présents sur le site, quels-sont ceux qui proviennent de sites externes ? L'entreprise dispose-t-elle d'une autorisation de les publier ?

Réglementation du contrat d'attribution du nom de domaine

Présenter le résultat du contrat d'attribution du nom de domaine qui devra répondre aux questions suivantes :

- Quel organisme a attribué à votre client son nom de domaine et pour quelle durée ?
- Cet organisme est-il un intermédiaire ? Si oui, quelle entité finale gère administrativement le domaine de votre client ?

Réalisation

Respect de la réglementation

Mentions Légales

Les mentions légales sont facilement accessibles puisqu'elles sont directement proposées à la première arrivée sur le site, en même temps que la demande de consentement pour les cookies et l'acceptation des CGU(Conditions Générales d'Utilisation). Aussi, un lien vers les mentions légales est disponible directement depuis l'ensemble des pages du site puisqu'un lien est présent dans le pied de page du site.

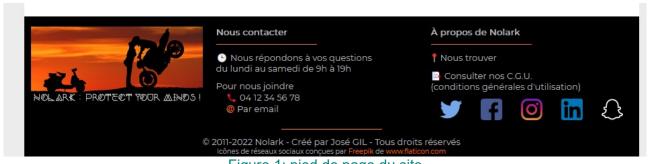


Figure 1: pied de page du site

Dès l'article 1 des CGU, il est possible de constater que l'éditrice de contenu est clairement identifiée par le nom d'Amélia PILOU. Plusieurs moyens de contact sont mis à disposition soit une adresse postale, un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse de messagerie électronique.

A. Éditeur du site

Le site Nolark est édité par :

Amélia PILOU

domiciliée à l'adresse suivante : Avenue Winston Churchill, 83000 Toulon, et immatriculé au numéro

suivant : RCS 123456789 Téléphone : 0102030405

Adresse e-mail: contact@nolark.gil83.fr

Figure 2: Informations sur l'éditeur dans les CGU

Dans l'article 2, la liste des DCP(Données à Caractère Personnel) collectées sont les suivantes : Nom, Prénom, e-mail, l'url du site, statut, date de naissance, marques de casques préférées et couleur préférée. Leurs justifications sont également fournies dans ce même article où l'on peut voir que la collecte n'est pas systématique puisqu'elle est conditionnée à l'une des deux opérations suivantes :

- Contacte le service client de Nolark par tout moyen de communication mis à sa disposition tel que le courrier électronique, l'utilisation du formulaire de contact
- Participe à un jeu promotionnel ou un jeu concours sur le site

Ainsi, au regard des premières informations relevées, le site semble respecter la législation en vigueur en matière de collecte, de traitement et de conservation des données à caractère personnel.

Contenu du site

Les informations relevant de la propriété industrielle sont les suivantes :

- Nom de domaine :nolark.gil83.fr
- Dénomination sociale et nom commercial : Nolark
- Logo et slogan : "Nolark :Protect your minds !"

Parmi les éléments multimédias (images, photos, vidéos) présents sur le site, il est possible de relever les points suivants :

En regardant le code source de la page d'accueil (clic droit sur la page > Code source de la page), on peut voir que la bannière (dont le logo est extrait) s'appuie sur une image créée à l'origine par un artiste nommé ShiftGraphiX et déposé sur la plateforme Pixabay à ce <u>lien</u>. Sur cette page, on peut voir que cette image est "Libre pour usage commercial" et qu'il n'y a "Pas d'attribution requise". Ainsi, la mise en oeuvre de la bannière, et ensuite du logo en s'appuyant sur l'image de ShiftGraphiX est donc faite en toute légalité. Néanmoins ce commentaire dans le code ne relève pas d'un caractère obligatoire et a été fait pour promouvoir et remercier l'artiste.

Dans le pied de page, il est possible de noter la présence de 5 icônes de réseaux sociaux pour lesquelles une mention est présente en dernière ligne du pied de page : "Icônes de réseaux sociaux conçues par Freepik de www.flaticon.com". En consultant les conditions de réutilisation présente sur le site, on peut voir qu'il est mentionné qu'il faut faire apparaître un lien vers la page de l'artiste sur la plateforme, ainsi qu'un lien vers la page d'accueil du site. Ainsi, la réutilisation de ces icônes est donc faite en toute légalité.

© 2011-2022 Nolark - Créé par José GIL - Tous droits réservés

Sur la page d'accueil, ainsi que sur la plupart des pages du site, on peut voir la présence de nombreuses photos de casques. Or, il n'est fait mention nulle part de leurs conditions d'utilisation, ou de la propriété de ces photos (au cas où les photographies appartiendraient à notre client). Même si on peut aisément imaginer que ces photos ont été fournies par les fournisseurs de notre client, il conviendrait de demander au client s'il dispose bien du droit d'utilisation de ces photos.



Sur la page "Enfants" il y a une vidéo issue de la plateforme de diffusion DailyMotion. En consultant le code source on peut voir que la vidéo est diffusée depuis la plateforme en utilisant les options de partage offerts par cette dernière. L'utilisation de cette vidéo est donc faite en toute légalité.

<iframe src="https://www.dailymotion.com/embed/video/xdl390"></iframe>

Sur la page "Nous contacter" on peut voir la présence de 3 images de types "cartographies" permettant de placer géographiquement la boutique physique. En bas de chaque image on peut également relever la présence des mentions suivantes "©MapQuest ©OpenStreetMap ©MapBox". En observant le code HTML, on peut voir que les images sont hébergées sur la plateforme MapQuest. La présence d'une "clé" dans les URL utilisées nous laisse penser qu'il s'agit là de l'utilisation d'un service en ligne pour lequel notre client à souscrit un compte et pour lequel il faudrait analyser les CGU. Il conviendrait donc de demander au client s'il dispose bien d'un compte sur la plateforme MapQuest.



Ainsi, au regard des éléments relevés, le site semble respecter la législation en vigueur en terme de respect de la propriété intellectuelle.

Réglementation du contrat d'attribution du nom de domaine

L'organisme qui a attribué à notre client le nom de domaine est "OVH" également appelé dans le contrat "Unité d'Enregistrement (Registrar)". En tant qu'unité d'enregistrement, OVH est donc un intermédiaire autorisé à enregistrer des noms de domaines auprès d'un "Opérateur de registre (Registry)".

Dans l'annexe 2 on peut d'ailleurs voir qu'il s'agit pour les domaines en ".fr" de l'Afnic. En ce qui concerne la durée, rien n'est précisé dans l'article 3, mais en se rendant sur le site de l'Afnic (<u>Association française pour le nommage Internet en coopération</u>) la comme indiqué à la rubrique "Votre nom de domaine au quotidien" puis sur l'article "Pensez à renouveler votre nom de domaine", on peut voir qu'il est fait mention d'une durée pour les ".fr" d'un an jusqu'à dix ans.

Ainsi, au regard des éléments relevés, le client semble bien avoir la propriété du domaine nolark.gil83.fr. Il apparaît néanmoins nécessaire de voir avec le client qu'il dispose bien des accès auprès d'OVH pour gérer le renouvellement du domaine à chaque date anniversaire qu'il est important de connaître. Cependant, la plupart des unités d'enregistrements propose un renouvellement automatique, mais il reste nécessaire de voir avec le client si ce type de renouvellement automatique est établi.

Bilan

La révision des mentions légales et contenu du site on permis de vérifier que le site client respecte bien les règles en matière de collecte de données, de respects de la propriété intellectuelle et de propriétés du nom de domaine.

Liste des compétences couvertes

B1-3 Développer la présence en ligne de l'organisation

Participer à la valorisation de l'image de l'organisation sur les médias numériques en tenant compte du cadre juridique et des enjeux économiques

TP: Evolution et maintien d'un site web client : Notes Juridiques